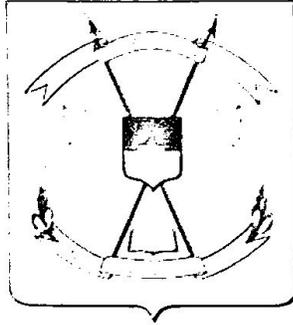


95

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



Premier Forum Mondial sur les Réfugiés

Déclaration du Burkina Faso

Genève, le 18 décembre 2019

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Chers participants,

C'est avec une grande satisfaction que mon pays note la tenue de ce 1^{er} Forum mondial sur les réfugiés, cadre privilégié d'évaluation de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés, adopté le 17 décembre 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Monsieur le Président,

S'inscrivant entièrement dans la dynamique du Pacte, le Burkina Faso prend part à plusieurs initiatives, notamment celles des pays du G5-Sahel qui se sont accordés ici même à Genève en marge des travaux de la soixante-dixième session plénière de l'EXCOM, sur un certain nombre d'engagements pris à Bamako en septembre 2019, à travers la signature de la Déclaration dite de Bamako.

Cette Déclaration issue du Dialogue Régional sur les Déplacements Forcés au Sahel, a permis d'engranger des actions qui entrent en droite ligne des objectifs du Forum mondial en vue d'une prise en compte efficiente de la question des réfugiés.

Il s'agit essentiellement de :

- la signature de l'Accord tripartite Burkina-Mali-UNHCR pour le rapatriement des réfugiés maliens;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national contre l'apatridie ;
- la signature d'un mémorandum d'entente et de sécurité avec le HCR en vue du respect du caractère civil et humanitaire de l'asile;
- l'adoption d'un mécanisme national de référencement ainsi que la signature d'un document de procédure de référencement avec l'UNHCR et l'OIM ;
- la prise en compte des réfugiés dans les programmes nationaux de développement économique et social majeurs du Burkina Faso.

En plus des actions précitées, le Burkina Faso s'est engagé pour deux années à matérialiser les objectifs du Pacte Mondial sur les réfugiés à travers trois engagements qui, du reste, sont déjà inscrits dans la Déclaration de Bamako.

Il s'agit de promouvoir :

- l'accès sans discrimination aux actes d'état civil pour tous les réfugiés, personnes déplacées et membres des populations hôtes ;
- l'inclusion des personnes déplacées et les réfugiés dans les programmes de développement à travers des solutions locales ;
- et enfin, la mise en œuvre d'accords tripartites dans le cadre du rapatriement volontaire, impliquant les autorités du pays d'asile, celles du pays d'origine des réfugiés et le HCR.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à des attaques terroristes.

Face à l'hydre terroriste et afin de relever le défi sécuritaire, le Sommet extraordinaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenu le 14 septembre 2019 à Ouagadougou a réaffirmé la nécessité d'une mutualisation des forces du G5 sahel.

Dans ce contexte, près de 35 000 réfugiés et demandeurs d'asile vivent actuellement au Burkina Faso. Si leur acceptation par les populations locales ne fait l'ombre d'aucun doute, leur prise en charge devient de plus en plus problématique, au regard du nombre croissant des déplacés internes en situation de crise humanitaire.

Malgré ces difficultés, le Gouvernement du Burkina Faso reste

fermement attaché à ses engagements internationaux par le respect des conventions régissant le statut des réfugiés. Il en sera de même pour le Pacte mondial sur les réfugiés.

Monsieur le Président,

Je voudrais saisir l'occasion que m'offre cette tribune pour remercier au nom du Gouvernement du Burkina Faso, les partenaires techniques et financiers, les agences du système des Nations Unies et principalement le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés qui, malgré un environnement marqué par une rareté des ressources financières et des conditions sécuritaires difficiles, continuent d'accompagner le Gouvernement burkinabè pour une meilleure prise en charge et une meilleure protection des personnes en déplacement forcé au Burkina Faso.

Monsieur le Président,

Je ne saurai terminer mon propos sans renouveler l'appel à la solidarité et au soutien constant au Burkina Faso et à l'ensemble des pays du G5 sahel ainsi qu'à tous les pays confrontés au terrorisme et à l'insécurité.

Je formule le vœu que le renforcement de notre solidarité commune à travers l'esprit du pacte mondial puisse aboutir à des résultats inespérés au bénéfice des réfugiés et des populations hôtes.

Je vous remercie.